



COMMISSION DE L'ARBITRAGE SAISON 2022 - 2023



RESULTATS STAGE FORMATION INITIALE 4EME SESSION des Samedi 28 – Dimanche 29 janvier – Samedis 4 et 11 (matin) février 2023 CHESSY LES MINES

Notre Commission de l'Arbitrage vient d'organiser « son » quatrième et dernier stage de Formation Initiale en externat de la saison les samedi 28, dimanche 29 janvier, samedis 4 et samedi 11 (matin) février 2023 au club house du Complexe sportif Jean Bidon à CHESSY LES MINES selon les directives reçues de la Commission Fédérale des Arbitres, et de sa Direction Technique de l'Arbitrage.

Ainsi, placée sous la Responsabilité du CTDA, Jean- Claude LEFRANC, la 4ème session de recrutement d'arbitres vient donc de s'achever par le contrôle de connaissances qui s'est déroulé ce samedi 11 février 2023.

Cette session regroupant 31 candidats inscrits, a été animée par Benoît GASPARD (Responsable – Formateur 1^{er} degré) – Patrick PRESTINI – Yves THOUILLEUX (Initiateurs en Arbitrage) – Alexandre VEYET (formateur).

Ce stage s'est déroulé dans d'excellentes conditions matérielles mises à disposition par le club hôte SUD AZERGUES FOOT co- présidé par Guy LATHUILIERE et Lyonel VALAIRE dont les collaborateurs ont été très précieux dans cette organisation (plus particulièrement Sabrina GEORGET - trésorière du club).

Notre Commission de l'arbitrage tient à les remercier chaleureusement pour leur accueil.

A l'issue de ce stage de 3.5 jours, 25 candidats sur 31 présents ont été déclarés ADMIS (cf tableau des résultats dans le fichier PDF joint en annexe).

Ces candidats admis sont convoqués à une séance de formation complémentaire (formalités administratives et FMI) et préparatoire aux épreuves pratiques (arbitrage des premiers matchs) dont la **présence est obligatoire** :

SAMEDI 4 MARS 2023

(8h30 à 12h30 au siège du DLR)

Ces candidats admis ont également l'obligation d'aller préalablement assister à un match pour voir un arbitre expérimenté officier : **Samedi 25 et/ou Dimanche 26 février 2023** (les consignes et affectations seront communiquées ultérieurement aux candidats concernés par mail)

Après cette observation de matchs, les candidats admis seront désignés (sous réserve de dossiers complets) : **18 et/ou 19 mars, 25 et/ou 26 mars, 1er et/ou 2 avril 2023** (tenue d'arbitre obligatoire)

A cette occasion, ils seront suivis, conseillés mais aussi évalués par des accompagnateurs préalablement désignés. Ces accompagnements seront assurés par la Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage (CDPA).

Les désignations seront effectuées par la cellule dédiée au sein de la Commission de l'Arbitrage présidée par Laurent CHABAUD.

A l'issue de ce cursus de formation théorique et pratique, les candidats seront classés arbitres ou jeunes arbitres stagiaires. Ceux-ci auront l'obligation de se présenter à une séance où un point technique sera effectué après les premiers matchs arbitrés laquelle est fixée au **Jeudi 4 mai 2023** au siège du District de 19h00 à 22h00 (**date à confirmer**).

Avec nos **coups de sifflets d'encouragements à nos 25 promus** (5 Seniors / 20 Jeunes Arbitres) pour la pratique et nos vœux de réussite !

Jean- Claude LEFRANC
CTDA Lyon et du Rhône
16/02/23

N.B. 1 : Ces résultats sont également communiqués par mail avec dossiers administratifs à compléter.

N.B. 2 : Il est expressément demandé aux clubs concernés par l'admission d'un ou des candidats de bien vouloir saisir une demande de licence arbitre dématérialisée. Merci par avance de votre diligence. **Date limite = 28 Février 2023**